

INFORMATIONS PRATIQUES 2021/2022

L'Institut de Formation des Yoga Traditionnels est ouvert du lundi 6 septembre 2021 au samedi 2 juillet 2022. Pour répondre aux exigences sanitaires actuelles nos locaux (salle de yoga et vestiaire) sont équipés d'une VMC efficace ainsi que d'un purificateur d'air Green Premium doté d'une filtration médicale Hepa 13 pour une qualité irréprochable de l'air éliminant bactéries, virus, allergènes, pollution ambiante et odeurs.

Les 9 cours collectifs hebdomadaires sont dispensés en présentiel par Christine Touret. Ils sont limités à 13 élèves et sont ouverts simultanément en visioconférence sur Zoom pour les élèves qui le souhaitent. Deux cours par semaine (un pour chaque niveau) sont enregistrés et accessibles en Replay sur notre site internet.

- Un protocole sanitaire est affiché à l'entrée du vestiaire du Centre.
- Chaque élève s'engage lors de l'inscription à remplir la fiche de renseignements qui lui est remis.
- Septembre est considéré comme une période d'essai pour les élèves, le nombre de cours en présentiel durant cette période est limité à un par semaine.
- Sur les trois trimestres suivants, pour un même tarif, chaque élève peut participer en présentiel à un nombre illimité de cours (jours et horaires non fixes) en plus de son créneau horaire de référence en fonction des places disponibles sur la plate-forme de réservations de notre site internet.
- Par défaut, chaque élève est inscrit sur un créneau horaire de référence sur cette plate-forme de réservations en ligne et s'engage à se désinscrire en cas d'absence prévisible.
- Les cours manqués sur le créneau de référence sont récupérables sur la période où l'élève est inscrit.
- Afin de sécuriser au mieux votre accès à cette plate-forme de réservations en ligne, votre identifiant et votre mot de passe sont envoyés par courrier à la réception de votre inscription.
- Pour les réinscriptions, le règlement de votre cotisation trimestrielle s'effectue en fin de trimestre pour le trimestre suivant.
- La cotisation pour l'inscription à un deuxième cours (jour et horaire fixe en présentiel) s'élève à 50%.
- Une réduction de 10% sur les tarifs des cours collectifs est prévue pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et pour un deuxième élève d'une même famille (même foyer fiscal) sur présentation d'un justificatif.
- Une réduction de 5% est prévue pour le paiement de la cotisation annuelle en un seul règlement.
- Les différentes réductions ne sont pas cumulables.
- Les tarifs ne sont pas négociables, en cas d'absence ou d'irrégularité aux cours.
- Sauf exception, aucun remboursement n'est effectué.
- Dans le domaine de la communication nous privilégions le mail. Il est demandé à chaque élève de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de sa boîte-mail et de signaler les éventuels changements afin de faciliter les relations avec l'enseignant.
- Afin d'éviter tout dérangement, chaque élève veille à respecter les règles de stationnement en vigueur ainsi que les horaires des cours. Les téléphones portables sont éteints avant chaque cours.
- Par mesure d'hygiène, chaque élève se munit impérativement d'un drap de bain, d'un plaid ou couverture, d'une paire de chaussettes propres et d'un vêtement souple réservé à la pratique.
- Le vestiaire est accessible et un casier est disponible pour chaque élève.
- Si vous envisagez d'arrêter les cours, vous devez impérativement le signaler au plus tard fin septembre ou en fin de chaque trimestre, afin que la place soit mise à disposition d'un élève en attente. Dans le cas contraire, vous restez redevable du trimestre engagé.
- Vous rencontrez des difficultés particulières (emploi du temps, santé, financier ...), n'hésitez pas, à en parler à l'enseignant.

Christine Touret & Emmanuel Dengreville

PS : Calendrier de fonctionnement pour la saison 2021/2022 au verso.

Calendrier de fonctionnement 2021/2022

L'Institut de Formation des Yoga Traditionnels est ouvert du lundi 6 septembre 2021 au samedi 2 juillet 2022. Sauf exception, aucun cours collectif n'est dispensé durant les périodes de vacances scolaires et les jours fériés suivants.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du dimanche 24 octobre au dimanche 7 novembre 2021.

NOVEMBRE et VACANCES DE NOËL

Jeudi 11 novembre 2021 (Armistice 1918).

Du dimanche 19 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022.

VACANCES DE FEVRIER

Du dimanche 6 février au dimanche 20 février 2022.

VACANCES DE PÂQUES

Du dimanche 10 avril au dimanche 24 avril 2022.

MAI et JUIN

Jeudi 26 mai 2022 (jeudi de l'Ascension).

Lundi 6 juin 2022 (Lundi de Pentecôte).

VACANCES D'ETE 2022

Dimanche 3 juillet 2022.